ALGED
FAIRE DU HANDICAP UNE FORCE

LIVRET D'ACCUEIL APPRENANT

ALGED Compétences
FAIRE DU HANDICAP UNE FORCE

www.alged.com/alged-competences

Bienvenue !

Vous êtes inscrit à une formation proposée par ALGED Compétences.
Ce livret d'accueil vous permet de trouver facilement les informations pratiques et utiles pour le bon déroulement de votre formation.

1. Présentation d'ALGED Compétences
2. Notre offre de formation
3. Nos méthodes pédagogiques
4. Nos salles et moyens pédagogiques
5. Votre présence et assiduité
6. Les informations pratiques

1. Qui sommes-nous ?

Fin 2021, l'ALGED a décidé de créer ALGED Compétences, son organisme de formation qui s'adresse aussi bien à ses travailleurs en ESAT qu'à des personnes issues d'autres ESAT ou accompagnées en établissement et services médico-sociaux.
Notre objectif ? Proposer des formations qui répondent à votre souhait d'évolution professionnelle et participent à votre épanouissement.

ALGED Compétences c'est :

- Des formations dans votre établissement
- Des formations avec d'autres établissements
- Des programmes adaptés à vos besoins
- Une écoute, avant, pendant et après la formation
- Des supports pédagogiques variés

Nos formateurs ont un savoir-faire reconnu et accompagnent des personnes en situation de handicap, que ce soit en milieu de travail ordinaire, adapté ou protégé.

2. Notre offre de formation

Nous proposons des formations qui concernent :

- Le projet professionnel
- La vie sociale et citoyenne
- Le développement de la personne
- La santé et sécurité

3. Nos méthodes pédagogiques

Chaque formation s'organise autour d'une alternance d'apports théoriques et de différentes mises en situation et propose une pédagogie active et participative.

4. Nos salles et moyens pédagogiques

Toutes les salles ALGED Compétences sont équipées d'un vidéoprojecteur, d'accès à internet, d'un paperboard et de matériels multimédias si nécessaires.
Les locaux de formation sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Il est important de nous faire part des besoins de chacun afin de prévoir les aménagements nécessaires et ainsi assurer le bon déroulement de la formation.

Référent handicap : Anne THIBERT
Tél. 04 78 47 18 03 / alged.competences@alged.com

5. Votre présence et assiduité

Vous devez être présent aux horaires indiqués sur votre convocation de formation ou convenus avec votre référent.
En cas de retard, d'absence ou d'imprévu, il est nécessaire de prévenir votre établissement ou directement le formateur ALGED Compétence au numéro indiqué sur votre convocation.
Des pauses sont prévues le matin et l'après-midi. C'est le moment privilégié pour échanger en cas de besoin.
L'heure de déjeuner est convenue d'un commun accord entre le formateur et les apprenants.

6. Informations pratiques :

Accès au centre de formation ALGED Compétences :

Nos formations peuvent se dérouler, soit :

- Dans les locaux d'ALGED Compétences situés au 83 rue Gorge de Loup 69009 Lyon
- Dans votre établissement.

Cette information vous sera indiquée sur votre convocation.

Contacter ALGED Compétences :

Si vous avez un futur projet de formation, un besoin administratif ou une demande de renseignement, contactez Emma BUCKLAND au 04 78 47 18 03 ou par mail alged.competences@alged.com

Très bonne formation à vous !

L'équipe ALGED Compétences

7. Règlement intérieur

Article 1 : personnel assujetti
Le présent règlement s'applique à tous les participants de formation. Chaque participant s'engage à le respecter lorsqu'il suit une formation dispensée par *ALGED compétences*.

Article 2 : conditions générales
Toute personne en stage doit respecter le présent règlement pour toutes les questions relatives à l'application de la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité, ainsi que les règles générales et permanentes relatives à la discipline.

Article 3 : hygiène et sécurité
La prévention des risques d'accidents et de maladies est impérative et exige de chacun le respect total de toutes les prescriptions applicables en matière d'hygiène et de sécurité.

Article 4 : maintien en bon état du matériel
Chaque participant a l'obligation de conserver en bon état le matériel qui lui est confié.
Il doit en faire un usage conforme à son objet et selon les règles délivrées par le formateur.

Article 5 : consignes d'incendie
L'emplacement des extincteurs est identifié par affichage. En cas d'alerte incendie, vous devez arrêter ce que vous faites et suivre les instructions dans le calme.

Article 6 : accident
Tout accident ou incident survenu en cours de formation doit être immédiatement déclaré au formateur par le participant accidenté ou les personnes témoins de l'accident.

Article 7 : boissons alcoolisées et drogues
Il est interdit aux stagiaires de pénétrer ou de séjourner en état d'ivresse dans l'organisme ainsi que d'y introduire des boissons alcoolisées.

Article 8 : interdiction de fumer
Il est interdit de fumer dans les lieux fermés qui accueillent du public. Des espaces extérieurs sont à disposition.

Article 9 : responsabilité en cas de vol ou d'endommagement de biens personnels
ALGED compétences décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration des objets personnels déposés par les participants dans son enceinte.

Article 10 : horaires - absence et retards
Les participants sont tenus de respecter les horaires de formation. En cas d'absence ou de retard, les participants doivent avertir ALGED compétences, en contactant le numéro indiqué sur la convocation de formation.

Article 11 : comportement
Chaque participant doit veiller à son comportement : respect des autres participants et respect de l'équipe encadrante.

Article 12 : mesures disciplinaires
Tout manquement du stagiaire à l'une des prescriptions du présent règlement intérieur pourra faire l'objet d'une sanction. Selon la gravité du manquement constaté, la sanction pourra consister en un avertissement, en un rappel à l'ordre ou une exclusion définitive de la formation. Toute sanction donnera lieu à une information à l'employeur.

Article 13 : publicité du règlement
La circulation de l'information se fait par l'affichage sur les panneaux prévus à cet effet

ALGED
FAIRE DU HANDICAP UNE FORCE

Rendez-vous sur notre site web pour consulter, télécharger ou imprimer notre catalogue de formation.

WWW.ALGED.COM/ALGED-COMPETENCES

ALGED Compétences
FAIRE DU HANDICAP UNE FORCE